

PROJET PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 27 JUIN 2026

Le 26 juin 2025, à 9h30, les membres de la LIGUE REGIONALE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE BASKETBALL se sont réunis à Halle des Sports Andre Vacheresse, Rue des Vernes, 42300 Roanne, en Assemblée Générale Elective sur convocation du Président, et ce, conformément aux dispositions statutaires de l'Association. Le président a remercié le président de la Chorale Roanne, Christophe Marin, pour l'accueil dans cette installation

Membres présents

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire : 242 clubs présents représentant 54 164 voix, le quorum (43 015 voix) étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur SCOMPARIN Joël, en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une Secrétaire de séance, Madame MULAS DUFFOUX Janine, en tant que Secrétaire Générale de l'Association.

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

1. Ouverture de l'Assemblée Générale :

La Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, Madame Danielle Navarro vérifie / confirme que le quorum est atteint pour la tenue de l'Assemblée Générale.

Voir annexe 1 : Rapports de la commission de vérification des pouvoirs

2. Discours des officiels :

Éric MARTIN – Conseiller communautaire, Délégué au sport de haut niveau et Maire de Pouilly-les-Nonains

Le délégué au sport de niveau a souhaité la bienvenue à tous les participants en remerciant :

- d'avoir choisi ce très beau lieu pour l'AG de la ligue Auvergne Rhône Alpes
- l'ensemble des bénévoles qui permette aux clubs de fonctionner au quotidien
- pour l'hommage à Pierre Vacher

3. Ouverture de l'Assemblée Générale : Joël SCOMPARIN

Mesdames, Messieurs, Chers présidents des Comités Départementaux, dirigeantes et dirigeants de clubs, arbitres, coachs, bénévoles, partenaires et amis du basket, Merci d'être présents pour cette Assemblée Générale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball, ici à Roanne à la halle Vacheresse qui a vibré toute cette saison avec le titre de la Chorale de Roanne.

Avant toute chose, permettez-moi de partager une émotion profonde. Être réunis aujourd'hui à Roanne nous rappelle avec intensité l'absence de Pierre Vacher. Son départ brutal nous bouleverse encore. Pendant plusieurs décennies, Pierre a donné sans compter au basket : son engagement indéfectible, son investissement de chaque instant dans les clubs, le comité de la Loire, la ligue du Lyonnais et la ligue AURA, son sens des valeurs humaines, simples et chaleureuses, ont marqué toute la famille basket. Il possédait une connaissance rare et précieuse du jeu, qu'il savait transmettre à tous, avec humilité et bienveillance. À Roanne, sa présence résonne plus fort encore. Pierre, tu demeures dans nos mémoires, dans nos cœurs et dans chaque salle où rebondit un ballon. Une pensée pour sa femme Isabelle et ses enfants Pauline et Clément et ses petits-enfants.

Je vous demande une minute d'applaudissement pour notre PIERROT

Nous voulons également rendre hommage à Thomas Guyon, parti trop vite lui aussi. Thomas, par tes qualités humaines, ta chaleur, ton énergie, ta convivialité et ton engagement, tu as laissé une empreinte lumineuse dans notre ligue, une pensée pour ta famille.

Et en ce moment solennel, nous avons une pensée pour toutes les personnes disparues au sein de notre grande famille. Qu'un instant de silence nous rassemble dans le souvenir.

Merci.

La vie de notre sport continue, portée par vos engagements et par des réussites remarquables par les événements de la Ligue et de plusieurs clubs de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES : LE TDE avec les sélections U13 de nos comités départementaux qui s'est déroulé le 21/22/23 décembre à Voiron qui ont vibré pendant ses 4 jours avec des finales devant + de 1000 personnes, une très belle fête du basket avec les victoires du comité de la LOIRE chez les filles et du comité Drome-Ardeche chez les garçons. Et sera de nouveau à Voiron le 20/21/22 décembre 2026.

Plus proche de nous les finales Régionales et les play-offs, encore des belles rencontres, des gymnases avec beaucoup d'ambiance une vraie fête du basket pour tous les clubs, et un grand merci aux différents clubs organisateurs de nos finales régionales crédit mutuel sur les 10 sites

Les résultats de nos clubs en championnat de France et Elites

Les finales nationales JEUNES :

- les U15 Masculins GROUPE A Vice-champion de France pour l'équipe D'UNION LOIRE SUD BASKET (St Chamond /La Pontoise /Andrezieux)
- les U18 Féminines GROUPE A ½ finaliste pour l'équipe du F.C LYON
- les U18 Masculins GROUPE B ½ finaliste pour l'équipe de LYON SO Oullins Ste Foy

EN SENIORS :

En coupe de France CHALLES LA RAVOIRE qui termine son parcours en finale à Bercy mais qui échoue en Finale.

La première place du club de la PONTOISE ULR ST JUST ST RAMBERT en NM2

Saluons également la première place et la montée en NM3 / NM2 de Grenoble 38 , ST MARTIN D'HERE en NF3/ NF2

- Bravo à La Tronche-Meylan pour le titre en Ligue Féminine 2 (Bel hommage à son président Jean Claude PIC, malheureusement décédé) contre B.C MONTBRISON Féminin (Corinne Benintendi) une finale 100 % AURA

- Félicitation à la CHORALE DE ROANNNE pour son titre de champion ELITE 2 + montée en BETLIC ELITE

- Félicitations à la J.L. BOUR EN BRESSE pour son titre de champion d'Europe, une performance exceptionnelle qui honore le comité de l'AIN et toute notre région.

Ces succès inspirent, tirent tout le monde vers le haut et montrent que, de la formation à l'élite, notre territoire sait grandir et rayonner.

La Ligue AURA est à votre service. Elle l'est à travers ses salariées, ses élus, et grâce à tous les bénévoles qui s'engagent dans nos commissions. Votre temps, votre expertise et vos valeurs font notre force commune.

À l'IFRABB, c'est avant tout une équipe de formateurs et de coordonnateurs passionnés, pleinement investis au service de la réussite de nos apprentis. Leur engagement quotidien permet d'assurer un accompagnement de qualité dans l'ensemble de nos formations : BPJEPS, DETB, CDSSA, CPMS, et, dès la rentrée, la nouvelle formation TTBB.

Le tout est parfaitement orchestré par notre directeur, Pierre-Yves Chassard, qui impulse cette dynamique collective et veille au développement constant de notre institut.

Grâce à cet investissement et à la confiance renouvelée de nos clubs partenaires, plus de 230 apprentis ont été accompagnés cette saison.

Un grand merci à tous les clubs qui nous font confiance et continue à ce structurée, se professionnaliser.

Nos trois Pôles Espoirs de Lyon, Vichy et Voiron, avec trois garçons et deux filles qui intégreront le Pôle France la saison prochaine. Une belle récompense pour le travail de détection, de formation et d'accompagnement réalisé tout au long de l'année.

Ces réussites sont le fruit de l'engagement sans faille de l'ensemble des staffs techniques, mobilisés au quotidien sous la houlette de notre Directeur Technique Régional, Grégory Morata.

Si une petite déception demeure avec la non-qualification de nos sélections U15 pour les finales nationales à Paris, elle ne remet en rien en cause la qualité du travail accompli. Elle constitue une motivation supplémentaire pour poursuivre notre engagement et accompagner

nos jeunes vers de futures réussites.

La Commission des Officiels sous la responsabilité de Franck Cluzel et Vincent Perret, elle œuvre tout au long de la saison pour recruter, former, accompagner et valoriser les arbitres, officiels de table de marque (OTM), observateurs et formateurs.

Grâce à l'engagement de l'ensemble des bénévoles de la commission, de nombreuses actions de formation, de perfectionnement et de suivi sont mises en œuvre afin de garantir un arbitrage de qualité sur l'ensemble des compétitions régionales.

La Ligue tient à saluer le travail remarquable de tous les membres de la Commission des Officiels. Leur investissement, leur expertise et leur passion sont indispensables au développement du basketball régional et permettent à nos clubs de bénéficier d'un encadrement technique de grande qualité tout au long de la saison.

Sous la responsabilité de Céline Lacquit, la Commission des Compétitions assure avec rigueur l'organisation et le bon déroulement des championnats régionaux tout au long de la saison. Ce travail, souvent réalisé dans l'ombre, est rendu possible grâce à l'investissement remarquable de l'ensemble des bénévoles qui consacrent généreusement leur temps et leurs compétences au service des clubs et du basketball régional.

Les réunions régulières avec les comités départementaux sont toujours des moments d'échanges particulièrement enrichissants. Elles permettent de partager les expériences, d'harmoniser les pratiques et de construire ensemble des solutions au plus près des besoins des clubs.

Sous la responsabilité de Corinne Taeye, la Commission 3x3 poursuit son développement et confirme, saison après saison, la place grandissante de cette pratique au sein de notre Ligue. Tout au long de l'année, de nombreux événements ont rythmé la saison : les tournois des Pôles Espoirs, le tournoi Entreprises, le Master de Ligue ainsi que l'Open Plus Juniorleague, qui a une nouvelle fois connu un véritable succès avec une participation en constante augmentation.

Cette dynamique est renforcée par la création d'une Équipe Technique Régionale (ETR) dédiée au 3x3, conduite par Charlène Colette. Cette nouvelle organisation permettra de structurer davantage le développement de la discipline, d'accompagner les clubs, de renforcer la formation des encadrants et de favoriser l'émergence de nouveaux talents sur l'ensemble du territoire.

La commission de discipline dirigée par Valentin Girard, joue un rôle essentiel dans le respect des règles, de l'éthique et des valeurs de notre sport.

Face à un nombre de dossiers en constante augmentation, les membres de la commission font preuve d'un engagement remarquable. Leur disponibilité, leur impartialité et leur sens des responsabilités permettent de traiter chaque situation avec sérieux, équité et dans le respect des procédures.

La Ligue tient à saluer l'investissement de l'ensemble des bénévoles qui composent cette commission. Leur travail, souvent méconnu mais indispensable, contribue au bon fonctionnement de nos compétitions et garantit un climat sportif respectueux des valeurs du basketball. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent au service de notre discipline.

Et dans les différentes autres commissions : le Vivre Ensemble, Basket Santé, Micro basket , PSF... Cette richesse humaine, par la diversité de ses compétences et la profondeur de ses convictions, garantit le bon fonctionnement de notre Ligue et l'accompagnement quotidien de vous les clubs.

Je souhaite d'ailleurs revenir, concrètement, sur les services que la Ligue met à vos côtés. Parce qu'au-delà des mots, il y a des actes, des décisions et des soutiens mesurables :

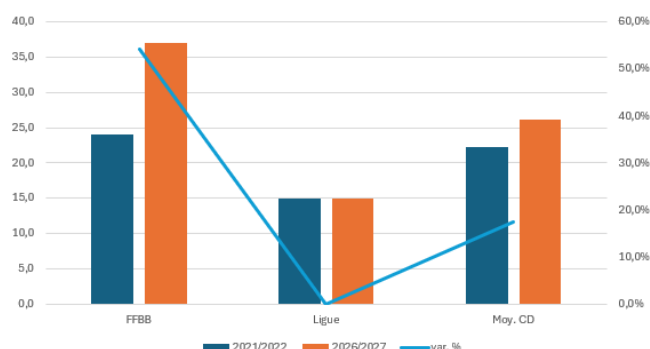
- Sur le tarif des licences, nous veillons à des tarifs, maîtrisés, adaptés aux réalités de terrain, pour favoriser l'accès et la fidélisation. Présentation des évolutions Seniors/ Jeunes en 5 ans et détaillant les parts FFBB/LIGUE/COMITE

Evolution du prix de la licence

(socle + extension compétition)

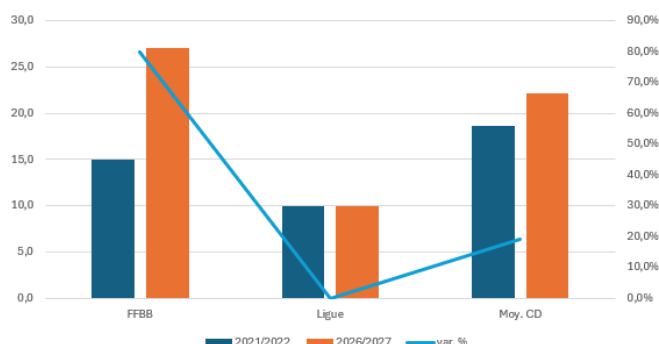
SENIORS

€	2021/2022	2026/2027	var.	var. %
FFBB	24,0	37,0	13,0	54,2%
Ligue	15,0	15,0	0,0	0,0%
Moy. CD	22,3	26,2	3,9	17,6%



JEUNES U12-U15

€	2021/2022	2026/2027	var.	var. %
FFBB	15,0	27,0	12,0	80,0%
Ligue	10,0	10,0	0,0	0,0%
Moy. CD	18,7	22,2	3,5	19,0%



Les Pénalités non facturées pour un montant de 65 390€

35 000 € : Dérogations hors délais

5 000 € : Pénalités sportive

13 890 € : Erreurs administratives

11 500 € : Paiement hors délais

Ces orientations ne sont pas que des intentions : elles s'inscrivent dans une gestion responsable et une volonté constante d'optimiser nos moyens au service du terrain.

Chaque euro, chaque heure, chaque ressource doit créer de la valeur pour les clubs, les licenciés et nos bénévoles. C'est dans ce sens qu'a été pensé

La Maison du Basket de Saint-Priest : Diffusion de la vidéo « Actipôle »

La future Maison du Basket de Saint-Priest marque une étape majeure dans le développement du basket en Auvergne-Rhône-Alpes. Implantée au cœur du pôle sportif de Saint-Priest, elle réunira dans un même lieu les acteurs institutionnels, les pratiquants, les clubs, les entreprises et le grand public autour d'une passion commune : le basketball.

Pensé comme un équipement de nouvelle génération, le complexe développera environ 3 460 m² et accueillera notamment :

- le siège de la ligue Auvergne Rhône Alpes de basketball
- Le siège du Comité du Rhône et métropole de Lyon
- Une société commerciale avec la franchise HOOPS FACTORY
- Un partenaire Recyclball
- Une boutique avec SPORT AVENUE et SPALDING notre équipementier

Seront accessibles des terrains de basket indoor, des espaces de formation, des bureaux administratifs, des salles de réception et des espaces dédiés aux événements sportifs et professionnels.

Le projet accueillera également le premier centre Hoops Factory de la région lyonnaise. Cette franchise, référence nationale du basket indoor, permettra une pratique accessible toute l'année, pour tous les publics : joueurs loisirs, compétiteurs, entreprises, associations et familles.

Au-delà du sport, Hoops Factory développera une véritable expérience de vie autour du basket : location de terrains, événements, séminaires, team building, compétitions, restauration et animation communautaire. Une vision ambitieuse

La Maison du Basket ne sera pas seulement un équipement sportif. Elle a vocation à devenir :

- un centre régional de référence pour le basketball ;
- un lieu de rencontre entre sport, formation et entreprise ;
- un pôle d'attractivité pour l'Est lyonnais ;
- un espace ouvert à tous les passionnés de basket, quel que soit leur niveau.

Les chiffres clés

- Environ 3 460 m² de surface.
- 3 terrains de 5x5 et 2 terrains de 3x3 (total 8 terrains de 3X3 de basket indoor)
- Des terrains homologués pour les compétitions, dont 1 terrain haut niveau
- Des espaces de formation, de séminaires et de réception.
- Le premier centre Hoops Factory de la métropole lyonnaise.

Ouverture prévue en 2026.

Notre ambition est simple : faire de la maison du basket en région Auvergne-Rhône-Alpes un lieu unique où se rencontrent performance sportive, convivialité, innovation et esprit de communauté.

Pour conclure, je tiens à adresser un remerciement tout particulier à notre service communication, placé sous la responsabilité de Guillaume Dervaud.

Tout au long de la saison, cette équipe a accompli un travail remarquable. Grâce à sa réactivité après chacun des événements organisés par la Ligue, elle met en lumière les actions de nos

clubs, de nos bénévoles et de l'ensemble de nos acteurs. Par son professionnalisme, son énergie, son enthousiasme et sa passion, elle contribue pleinement au rayonnement de notre Ligue et au développement de son image.

Au nom de l'ensemble des élus, des bénévoles et des clubs, un immense merci à Guillaume Dervaud et à toute son équipe pour leur investissement quotidien, leur créativité et leur disponibilité. Leur engagement est un véritable atout pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Basketball.

En mémoire de Pierre Vacher, de Thomas Guyon, et de toutes celles et ceux qui nous ont quittés, continuons à faire vivre ces valeurs, avec exigence. Que leur héritage nous guide dans nos décisions et nos engagements. Ensemble, faisons rayonner encore plus haut le basket en Auvergne-Rhône-Alpes.

4. Rapport Moral de la Secrétaire Générale : Janine MULAS DUFFOUX

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs,
Mes chers collègues et amis du basket,
Bonjour à toutes et à tous.

Bienvenue dans cette magnifique Halle André Vacheresse de Roanne, une terre où le basket vibre et transpire. Je tiens à remercier chaleureusement la ville de Roanne, le club de la Chorale de Roanne et toutes les équipes qui nous accueillent pour notre Assemblée Générale annuelle.

Comme a pu le dire Joël dans son introduction le choix de ce site aujourd'hui n'est pas anodin. Se réunir ici, au cœur du Roannais, c'est notre manière de rendre un vibrant hommage à une figure qui nous manque tant et d'honorer la mémoire de notre ami Pierre Vacher, qui nous a malheureusement quitté.

Faire un rapport moral est toujours un exercice particulier. Et chaque année, lorsque je me lance à l'écriture de ces lignes, à la compilation nos Bulletins Officiels, la tentation est grande de ne vous livrer qu'une série de textes juridiques, de règlements administratifs et de validations sportives.

Ces textes sont importants, ils sont le squelette de notre institution, mais la volonté de notre Ligue, l'ensemble du bureau et comité directeur ainsi que de ses salariés n'est pas d'être derrière nos écrans ou derrière de longues notes.

Notre Ligue, ce sont des visages, des bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie, et de leur cœur. Une Ligue, c'est avant tout ses clubs. Alors, mon tout premier mot aujourd'hui, le plus essentiel et le plus sincère, s'adresse directement à vous, dirigeants de clubs, entraîneurs, arbitres, bénévoles :

Merci.

Merci pour chaque heure passée dans vos gymnases, chaque feuille de match électronique remplie, chaque jeune accueilli, chaque solution trouvée. C'est vous qui faites battre le cœur du basket en Auvergne-Rhône-Alpes

Après plusieurs saisons de progression, pour cette saison 2025-2026 nous enregistrons cette année une légère baisse du nombre de licenciés, de l'ordre de 2 %. Bien sûr, nous préférierions continuer à progresser, mais ce chiffre doit surtout nous encourager à poursuivre nos efforts pour accueillir, fidéliser et développer la pratique sur l'ensemble de nos territoires. Au 27 juin 2026, **86 189 licenciés** ont été recensés, auxquels il faut ajouter **12 162 licences hors club** (basket santé, OBE, micro-basket...), ce sont donc **98 351 licences** qui ont été émises cette saison en AuRA. Nous sommes toujours première ligue France.

Plus de **7 604 matchs** ont été organisés cette saison par la Commission des Compétitions pour plus de 570 équipes. Des milliers de désignations d'arbitres, de feuilles à contrôler, de scores à valider. C'est aussi **1 368 dérogations traitées** pour garantir la fluidité des rencontres. Le tout, orchestré par des équipes investies, rigoureuses, qui travaillent très souvent dans l'ombre.

Sur les terrains, cette dynamique se traduit dans toutes nos compétitions : finales régionales intenses, play-offs disputés devant des tribunes combles, preuve que notre sport continue de fédérer et d'enthousiasmer.

Pour le PALMARES 5x5, Félicitations aux CHAMPIONS :

- **R1 :**
 - U13F FEURS ROZIER
 - U13M ASVEL BASKET
 - U15F PONTOISE ULR BASKET
 - U15M LA RAVOIRE
 - U18F PONTOISE ULR BASKET
 - U18M CTC CENTRE ISERE BAVONNE
 - U21M LA RAVOIRE
 - PNF CRAN PRINGY EPAGNY METZ
 - PMN MANTAILLE SPORTIF
- **R2 :**
 - U13F BC VIRIAT
 - U13M TAIN TOURNON AG
 - U15F MONTBRISON FEMININES BC
 - U15M BEAUMARCHAIS
 - U18F CTC OUEST RHODANIEN
 - U18M GRENOBLE BASKET
 - U21M MANTAILLE SPORTIF
 - RF2 VALX D'AIX
 - RM2 NEULISE AL

- **R3 :**

- U13F ST DENIS DE CABANNE
- U13M CS OZON
- U15F TERRES FROIDES BASKET
- U15M BASKET CRO LYON
- U18F IE NIVOLAS BASKET
- U18M AS TARARE
- U21M L'HORMES US
- RF3 FIRMINY LE MAS
- RM3 CHATEAUNEUF SUR ISERE BC

Nous félicitons également les clubs pour leurs accessions en Championnat de France :

En NM3 :

MANTAILLE SPORTIF

BBC EYBENS POISAT - 1

ETOILE DE CHAMALIERES SAYAT - 1

TERRES FROIDES BASKET - 1

En NF3 :

IE - CTC CRAN PRINGY - EPAGNY - METZ-TESSY

IE - NEULISE AL - 1

ANDREZIEUX-BOUTHEON LOIRE SUD BASKET

ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ

Le **basket 3x3** poursuit sa montée en puissance avec des événements désormais structurants : Tournois des Pôles, Open Plus Juniorleague, Aura en Rose, Masters de Ligue...

Pour le PALMARES 3x3, Félicitations aux CHAMPIONS :

- U13F : FC LYON ASVEL F
- U13M : BC ARBRESLOIS
- U15F : LA RAVOIRE CHALLES
- U15M : SAINT VALLIER
- U18F : PONTCHARRA
- U18M : BC ARBRESLOIS
- Seniors F : ST EGREVE
- Seniors M : BALE SAINT GENIS LAVAL

Notre responsabilité en tant que Ligue Régionale ne se limite pas à organiser des compétitions.

Former est probablement l'un des plus beaux investissements que nous puissions réaliser.

Former des entraîneurs, Former des arbitres, Former des dirigeants, Former des éducateurs, Former les professionnels de demain.

Grâce au travail remarquable de l'IFRABB, notre Ligue poursuit sa mission de professionnalisation et d'accompagnement des acteurs du basket. Les formations se développent, les parcours se diversifient et de nouveaux dispositifs voient le jour pour répondre aux besoins des clubs.

Former, c'est préparer l'avenir.

Cette saison a également été marquée par une avancée majeure pour notre Ligue : la concrétisation progressive du projet de Maison du Basket. Au-delà d'un bâtiment, ce projet porte une ambition.

L'ambition de créer un lieu de rencontre, de formation, de pratique et d'innovation au service de l'ensemble du basket régional.

Les générations futures jugeront sans doute ce projet non pas à travers ses murs mais à travers les opportunités qu'il offrira aux clubs, aux bénévoles, aux jeunes et à tous les passionnés de basket

Cette saison nous rappelle également que notre sport est avant tout une aventure humaine. À travers l'Académie Christian Jallon, nous continuons à honorer celles et ceux qui ont consacré une partie de leur vie au développement du basket.

À travers nos commissions, nos officiels, nos formateurs, nos techniciens et nos bénévoles, nous perpétons une culture de transmission qui fait la force de notre sport.

Dans une société où l'engagement bénévole devient parfois plus difficile, cette transmission est précieuse. Elle est même essentielle.

Nous devons également regarder les défis qui se présentent à nous :

Le renouvellement des bénévoles.

L'accompagnement des dirigeants.

Le respect sur et autour des terrains.

L'évolution des pratiques.

L'équilibre économique de nos structures.

Ces sujets concernent tous les clubs ainsi que les comités, ils concernent également la Ligue. Aucune instance ne pourra répondre seule à ces enjeux.

C'est collectivement que nous trouverons les solutions. Comme nous l'avons toujours fait.

Avant de conclure, je souhaite remercier l'ensemble des personnes qui contribuent à la réussite de notre Ligue.

Les élus.

Les salariés.

Les bénévoles de nos commissions.

Les techniciens.

Les arbitres.

Les OTM.

Les partenaires.

Les Comités Départementaux.

Et bien sûr vous, les clubs.

Parce que derrière chaque décision prise, derrière chaque projet porté, derrière chaque action menée, il y a toujours la même finalité : faire grandir le basket en Auvergne-Rhône-Alpes.

Merci pour votre confiance.

Merci pour votre engagement.

Et merci pour tout ce que vous faites au quotidien pour notre basket.

Je vous remercie.

Janine MULAS DUFFOUX

Vote : Adopté à l'unanimité

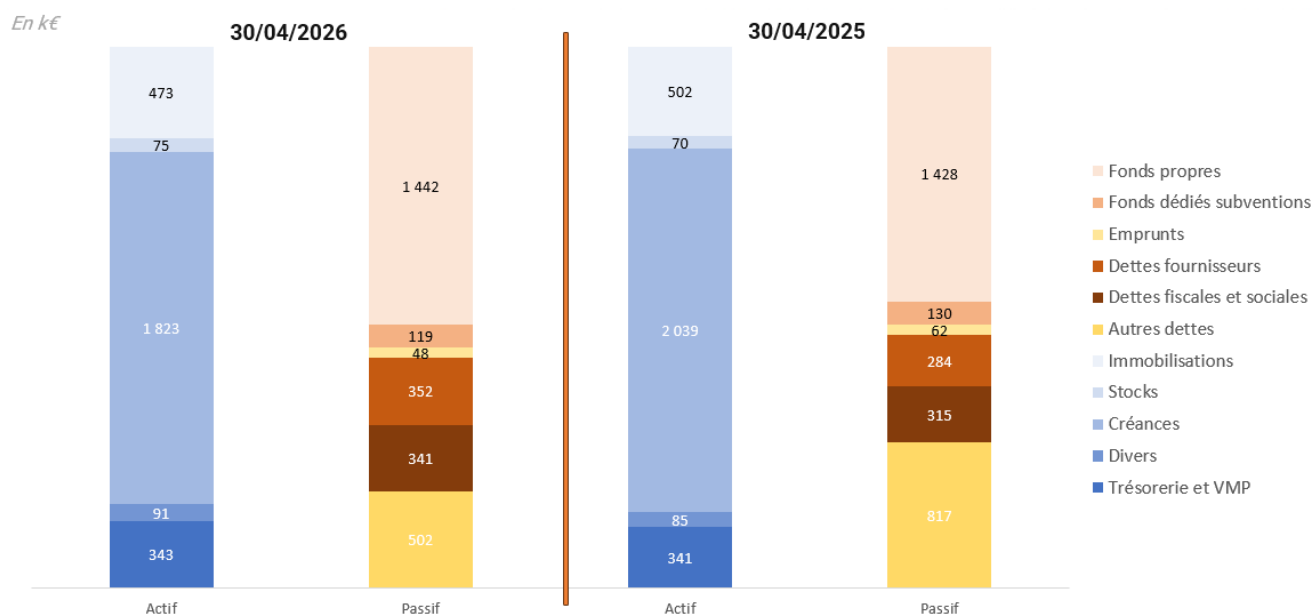
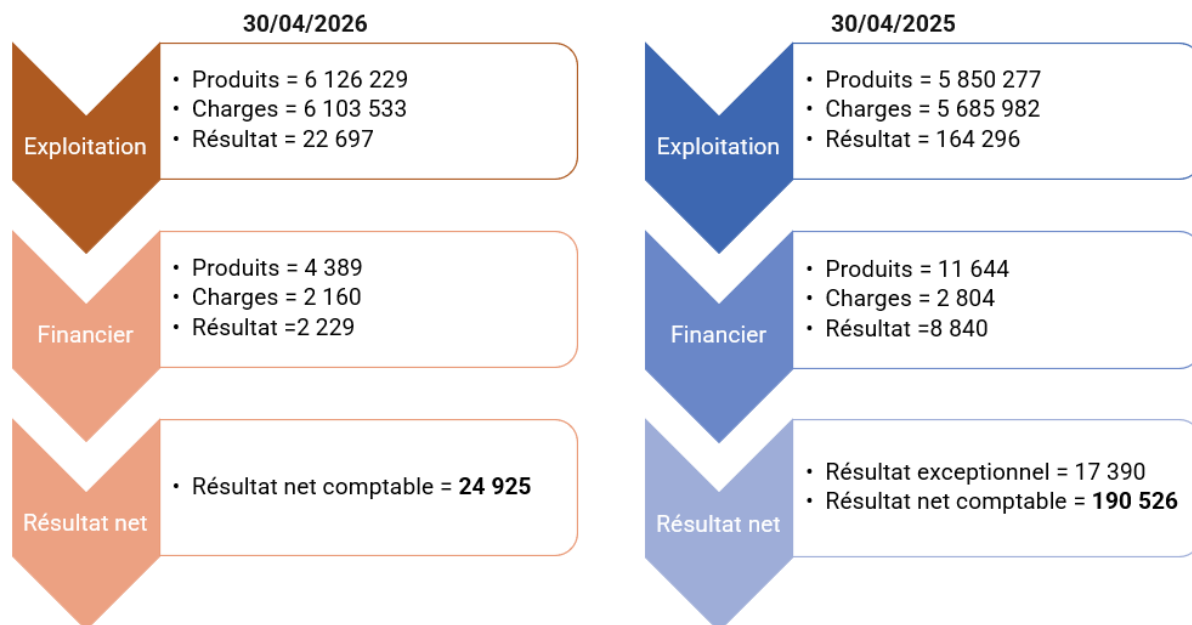
5. Trésorerie : Rapport Financier : Pierre Yves CHASSARD

Produits d'exploitation :

	30/04/2026	30/04/2025	Variation	Var. %	Commentaire
Ventes de marchandises	87 011	112 525	-25 514	-22,7%	Opérations ballons et ordinateurs
Prestations de services	5 819 537	5 348 054	+471 483	+8,8%	Partenariats +49k€, prestations de formation +175k€, aide FFBB Pôle France +47k€, Tournoi de l'Amitié +45k€, TDE +119k€
Produits des activités annexes	13 085	56 108	-43 023	-76,7%	Locations de salles
Subventions d'exploitation	122 153	177 849	-56 696	-31,3%	
Reprises et transferts de charges	596	117 523	-116 927	-99,5%	
Autres produits	83 847	38 219	+45 628	+119,4%	Mécénat +30k€, pas de cession d'immobilisations sur l'exercice
TOTAL	6 126 229	5 850 278	+278 951	+4,7%	

Charges d'exploitation :

	30/04/2026	30/04/2025	Variation	Var. %	Commentaire
Achats de marchandises	161 192	205 851	-44 659	-21,7%	Opérations ballons et PC
Variation de stock	-18 885	-57 186	+38 301	-67,0%	
Achats de matières premières	2 248 504	2 256 909	-8 405	-0,4%	Affiliations, licences et mutations
Autres achats et charges externes	1 933 835	1 552 638	+381 197	+24,5%	La Plagne AuRA 3x3 +100k€, Tournoi de l'Amitié +80k€, Tournoi des Etoiles +150k€
Impôts et taxes	98 725	97 033	+1 691	1,7%	
Salaires et Traitements	1 063 846	1 059 445	+4 401	0,4%	
Charges sociales	455 152	442 175	+12 977	+2,9%	
Amortissements et provisions	124 476	124 591	-115	-0,1%	
Autres charges	36 688	4 525	+32 162	+710,8%	
TOTAL	6 103 533	5 686 981	+417 551	+7,3%	



Vote : Adopté à l'unanimité

6. Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur Louis QUENTIN, représentant la société NOVANCES, présente le rapport du Commissaire aux Comptes en vidéo.

7. Dispositions financières 2024-2025 : Janine MULAS DUFFOUX

Engagements Championnats 3x3 (Masters de Ligue) :

Championnat Régional	2025-2026	2026-2027
Seniors Féminins	-	15€/équipe
Seniors Masculins	-	15€/équipe
Jeunes Féminines	-	15€/équipe
Jeunes Masculins	-	15€/équipe

Frais administratifs :

Frais de procédure disciplinaire	2025-2026	2026-2027
1ère Faute Technique Groupe 1 ou Faute Disqualifiante sans rapport	30,00 €	30,00 €
2ème Faute Technique Groupe 1 ou FDSR	75,00 €	75,00 €
3ème Faute Technique Groupe 1 ou FDSR	150,00 €	150,00 €
4ème Faute Technique Groupe 1 ou FDSR	150,00 €	200,00 €
5ème Faute Technique Groupe 1 ou FDSR et suivantes	300,00 €	300,00 €

Officiels :

Arbitres / Observateurs / Délégués	2025-2026	2026-2027
Championnats seniors PN	43,00 €	45,00 €
Championnats seniors R2 & R3	41,00 €	43,00 €
Championnats U21M	35,00 €	37,00 €
Championnats jeunes	32,00 €	34,00 €
Coupes Territoriales Seniors	41€ ou 43€ suivant le niveau de l'équipe la plus élevée	43€ ou 45€ suivant le niveau de l'équipe la plus élevée
Coupes Territoriales Jeunes	32,00 €	34,00 €
Compétitions 3x3	30,00 €/jour + frais km	45,00 €/jour + frais km

Officiels de Table de Marque	2025-2026	2026-2027
Championnats Seniors et Jeunes	31,00 €	33,00 €
Coupes Territoriales Seniors et Jeunes	31,00 €	33,00 €
Compétitions 3x3	20,00 € / jour + frais km	35€ / jour + frais km

Péréquation :

Catégorie	Appelé 2025	Réalisé	Appels de fonds 26-27
PNM	2 400€	2 410€	2 450€
RM2	2 100€	2 152€	2 200€
RM3	1 800€	2 035€	2 100€
PNF	2 100€	2 121€	2 200€
RF2	1 800€	1 879€	1 900€
RF3	1 200€	1 762€	1 800€
U21	1 200€	1 541€	1 600€
U18 (hors brassages)	800€	720€	800€
U15 (hors brassages)	600€	660€	700€
U13 (hors brassages)	600€	601€	650€

8. Budget prévisionnel : Pierre Yves CHASSARD

Vie Statutaire :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
Réunions statutaires	31 954	27 500	Assemblée Générale moins coûteuse que la saison dernière
Missions et dép. CD	1 390	1 500	
Commission Discipline	2 337	1 200	
Commission Médicale	2 500	3 000	
TOTAL	38 181	33 200	

PRODUITS			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaire
Subventions	103 087	85 000	Baisse par prudence
Aides FFBB	31 466	30 000	Baisse de la ristourne Championnat de France
Affiliations	85 736	85 280	
Licences	946 619	935 720	Baisse de 2% du nombre de licenciés
TOTAL	1 166 908	1 136 000	

 Les amendes pour absence à l'Assemblée Générale et les frais de dossiers disciplinaires ne sont pas intégrés dans le budget. Pour information, cela a respectivement représenté 12.2k€ et 38k€ sur l'exercice clos au 30/04/2026.

Valorisation et Image du Territoire :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
Marketing	2 000	19 000	Partenariats 15k€ + soutien tournois internationaux 4k€
Evènementiel	252 359	177 000	TDE160k€ + Challenge Benjamin(e)s
Académie	5 015	2 000	
TOTAL	259 374	198 000	

PRODUITS			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaire
Marketing	42 230	158 000	Partenariats + Mécénats
Evènementiel	163 294	118 000	Tournoi des Etoiles
TOTAL	205 523	276 000	

Organisation Générale et Logistique :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
Siège et Antennes	132 641	316 800	Nouveau loyer SCI MDB 200k€
Véhicules	81 690	81 300	
Manifestations diverses	0	5 000	
TOTAL	214 331	403 100	

Compétitions et Pratiques Sportives :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
Coupes territoriales	26 950	28 000	Frais d'arbitrage
3x3	15 160	14 000	
Basket Santé	12 624	12 000	
TOTAL	54 734	54 000	

PRODUITS			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaire
5x5 : Championnats	173 670	173 320	
Caisse de péréquation	12 312	14 400	
3x3	3 185	2 000	
Basket Santé	1 808	3 000	
TOTAL	190 975	192 720	

Formation :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
Pôles Espoirs	511 053	625 000	Transfert Pôle Espoirs de Lyon + réévaluations liées à l'inflation + séjour en Espagne
Camps d'Eté	102 326	101 000	
PPF : Stages et Camps	68 583	65 000	
PPF : Tournois	37 547	28 000	Equipe non qualifiée pour le TIP
Fonctionnement	12 996	14 500	
TOTAL	732 504	833 500	

PRODUITS			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaire
Pôles Espoirs	258 610	290 000	Augmentation de la contribution des familles
Camps d'Eté	130 245	130 000	
TOTAL	387 855	420 000	

IFRABB :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
Techniciens	253 730	206 500	Economies de charges SCI MDB
JIG	231	0	
Officiels	50 325	45 800	
TOTAL	304 286	252 300	

PRODUITS			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaire
Techniciens	1 364 178	1 358 380	
JIG	6 800	6 000	
Officiels	52 995	53 000	
TOTAL	1 423 973	1 417 380	

Administratifs, Financiers et Ressources Humaines :

CHARGES			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaires
RH contract.	1 500 571	1 439 240	
Stagiaires	3 615	4 800	
CTS	2 729	1 500	
Formation continue	38 436	10 000	
Impôts et taxes s/sal.	71 287	89 000	
Opérations financières	8 246	5 000	
Intervenants extérieurs	17 570	14 000	CAC / Avocats
Provisions	124 476	115 000	
TOTAL	1 766 931	1 678 540	

PRODUITS			
Nature	Réel 26	Prév. 27	Commentaire
RH contract.	26 982	13 500	Avantages en nature
CTS	2 467	1 500	
Opérations financières	4 142	7 500	
Fonds dédiés	11 041	11 040	Reprise fonds dédiés Bron
TOTAL	45 228	33 540	

En synthèse :

	Charges	Produits	2 026	Charges	Produits	2 027	Var.	Var. %
Vie statutaire	38 181	1 217 133	1 178 952	33 200	1 136 000	1 102 800	-76 153	-6%
Valorisation et Image du Territoire	266 566	205 523	-61 042	198 000	276 000	78 000	139 042	-228%
Organisation Générale et Logistique	214 331	2 729	-211 603	403 100	0	-403 100	-191 498	90%
Compétitions et Pratiques Sportives	55 182	317 179	261 997	54 000	192 720	138 720	-123 277	-47%
Formation	732 504	387 855	-344 649	833 500	420 000	-413 500	-68 851	20%
IFRABB	304 286	1 423 973	1 119 687	352 300	1 517 380	1 165 080	45 393	4%
Administratif, Financiers et Ressources Humaines	1 947 785	131 681	-1 816 104	1 821 540	133 540	-1 688 000	128 104	-7%
La Plagne AuRA 3x3	100 000	0	-100 000	0	0	0	100 000	-100%
Divers ou Exceptionnel	44 638	42 325	-2 314	3 000	23 000	20 000	22 314	-964%
TOTAL	3 703 473	3 728 398	24 925	3 698 640	3 698 640	0	-24 926	-100%

Vote : Adopté à l'unanimité

9. Elections Délégués AG FFBB 2026 :

Madame Danielle NAVARRO présente, une à une, les personnes candidates au poste de délégués çà l'AG de la FFBB en Octobre 2026 à Lyon

• Titulaires : 4 postes à pourvoir – 4 candidats



MULAS DUFFOUX Janine (CD69)

SCOMPARIN Joël (CD69)



LACQUIT Céline (CD63)

CELLIER Jean (CD01)



• Suppléant : 4 postes à pourvoir – 4 candidats



USCLADE Virginie (CD69)

CLUZEL Franck (CD42)



AL MUFTI Rami (CD69)



TAEYE Corinne (CD73)



42 clubs présents représentant 12 925 voix, le quorum (7 838 voix) étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement voter les délégués.

Vote : Adopté à l'unanimité des exprimés 35 clubs pour 11 219 voix

10. Intervention Fédérale : Carole FORCE

Présentation de la stratégie Fédérale et des diverses évolutions pour la saison 2026-2027.

11. Présentation des résolutions soumises à l'AG pour la Maison du basket

Résolution 1 :

Autorisation de vendre, moyennant le prix de 400 000 € minimum, le bien sis à BRON (69500), Rue colonel Chambonnet consistant en un local de 330 m2 de bureau, 1 cave, 10 places de Parking au profit de tout acquéreur, personne physique ou morale donner tous pouvoirs à Joël SCOMPARIN (ou son représentant) à l'effet de signer la promesse de vente et la vente en découlant

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 2 :

Autorisation de contribuer à la création d'une société commerciale dont la ligue sera actionnaire initial avec un capital de 10 000€ dont l'objet est

*L'exploitation d'espaces de pratiques sportives,
- La gestion et l'animation d'activités donnant lieu à l'organisation de manifestations sportives,
- La restauration rapide sur place ou à emporter avec vente d'alcool relevant de la petite licence restaurant.
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe et ;
- De façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet susceptible d'en favoriser la réalisation*

Vote : Adopté à l'unanimité

Résolution 3 :

Autorisation donnée au trésorier de procéder à la sectorisation comptable des activités lucratives et non lucratives

Vote : Adopté à l'unanimité

12. Présentation du film de l'année

Films de la saison réalisés par Sandra du service Communication qui relate tous les événements de la saison.

13. Focus AG : Projet de Jeu Rapide : Joël Scomparin



“Pensons formation”

Faire évoluer les règles, c’est aussi faire évoluer le jeu... et la manière d’apprendre.

*À compter de la saison 2026-2027, la Ligue renforce son engagement en faveur d’un championnat toujours plus formateur. Parmi les évolutions, l’extension d’une règle déjà appliquée en U13 et U15, **selon laquelle l’arbitre ne touche plus le ballon en zone arrière après une violation**, vise à favoriser la continuité du jeu et à responsabiliser davantage les joueur·ses dans la gestion des situations.*

En supprimant l’intervention de l’arbitre dans ces phases, la reprise devient plus rapide, plus fluide et davantage en phase avec les exigences du jeu actuel.

Cette évolution accompagne naturellement la progression vers les catégories U18 et U21.

Au-delà de l’ajustement réglementaire, c’est une véritable vision qui s’affirme : celle d’un championnat pensé comme un espace de formation à part entière, où joueur·ses, entraîneur·es et officiels œuvrent ensemble à créer les conditions d’un jeu plus engagé, au service de la progression.

L’ambition est claire : encourager l’expression, la prise d’initiative et le développement des joueur·ses, en s’appuyant sur un jeu plus fluide.

Un guide sera à disposition pour accompagner ces évolutions et d’en partager le sens (disponible sur le site de la ligue)

Commission sportive régionale



Joël Scomparin présente les travaux de la Commission des Compétitions en collaboration avec les comités départementaux et informe l’AG que le jeu rapide sera également mis en place pour les catégories U18 – U21 à l’identique des catégories U13-U15.

Guide d’accompagnement 2026-2027 sera disponible rapidement sur le site de la ligue.

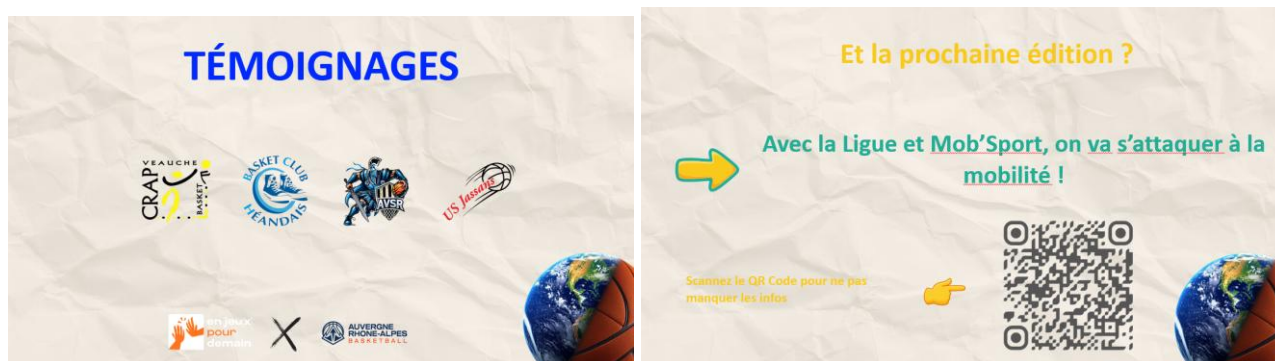
14. Focus AG : Enjeux pour demain Denis et Laurent



#Basket4Change

Position	Club	Ligue	Points
1	BASKET CLUB HÉANDAIS	Auvergne-Rhône-Alpes	2500
2	CRAP de Veauche	Auvergne-Rhône-Alpes	1872
3	Ampuis Vienne Saint Romain Reventin Basket	Auvergne-Rhône-Alpes	1841
4	A.L. Neulise	Auvergne-Rhône-Alpes	1589
5	Association Sportive Montferandaise	Auvergne-Rhône-Alpes	1339
6	US JASSANS BASKET	Auvergne-Rhône-Alpes	1254
7	BRON BASKET CLUB	Auvergne-Rhône-Alpes	1002
8	Neyrat Basket Association	Auvergne-Rhône-Alpes	967
9	ALOM Basket	Auvergne-Rhône-Alpes	936
10	AL ANGE BASKET	Auvergne-Rhône-Alpes	655





15. Récompenses

Récompenses Ligue :

Trophée pour les champions

Récompenses fédérales :

- Médaille de Bronze :
 - CELLE Alain (CD42 – FRAISSES UNIEUX)
 - ABBONDANTE Hélène (CD42 - BC VILLEREST)
 - ABBONDANTE Laurent (CD42 – CHORALE ROANNE)
 - OVIZE Anne-Charlotte (CD42 – ST VICTOR S/RHINS)
 - FRETIN Pascale (CD38 –AS LE VERSOUD)
 - AUBERT Angeline (CD38 – BC BAVONNE)
 - ROUX Marie (CD43 – BC DUNIERE)
 - GUILLOT Lionel (CD01 – AS MIONNAY)
 - LOIGEROT Bénédicte (CD69 - AMPLEPUIS BC)
 - DIMIER Céline (CD01 – BC VILLARDOIS)
 - MAUSSANG Thierry (CD03 – BC VARENNES)
 - SAADOUNE Faouzi Walid (CD73 –BC MONTMELIAN)
 - MERMILLOT-BLARDET Virginie (CD74 – THONES B)
 - POUCHOL-SOULIER Anne (CD63 – COMBRONDES BC)
 - ROUGERON Cendrine (CD63 – ST PRIEST BRAMEFRANT)
 - BLACHON Aurélie (CD2607 – ST JEAN DE MUZOL)
 - CLUT Blandine (CD2607 – CHATEAUNEUF SUR ISERE)
 - PILET Guillaume (CD69 – AL MEYZIEU)
 - PAGE Clémence (CD69 – AL ST PRIEST)
 - DIATTA Adam (CD69 – BC VILLEFRANCHE S/SAONE)
 - CONCA Ghislain (CD69 – BC ARBRESLOIS)
 - DUBREUCQ Frédéric (CD42 – BC RIORGES)
 - SANSON Rafael (CD38 – BC BAVONNE)
 - GAY Franck (CD03 – JA VICHY)

- Médaille d'argent :
MARIN Christophe (CD42 – CHORALE ROANNE)
ELISEE Nicole (CD38 – EYBENS POIZAT)
LUIZET Christiane (CD69 - US AZERGOISE)
AILLAUD Jean-Guy (CD2607 - MANTAILLE)
- Médaille d'Or
FILLAT Agnès (CD01 – GS CARRIAT BOURG)

16. Clôture Assemblée Générale : Joël Scomparin

Joël SCOMPARIN remercie l'assemblée pour sa participation

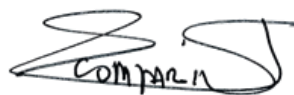
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale se clôture à 12h00.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président et la secrétaire de séance.

La Secrétaire Générale
Janine MULAS DUFFOUX



Le Président
Joël SCOMPARIN



ANNEXE 1

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions de l'article 8 des Statuts de la Ligue Régionale, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée des Membres des Groupements Sportifs représentant la moitié au moins du nombre de voix dont disposent les Clubs.

Le nombre est de : 86 030 voix

Le quorum exigible est de : 43 015 voix

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de : 54 164 voix

Le nombre de clubs présents ou représentés est de : 242 clubs

Le quorum étant atteint, la Commission de Vérification des pouvoirs déclare valables les délibérations de l'Assemblée Générale Élective de ce jour.

Présidente de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs pour l'élection des délégués

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des Statuts de la FFBB, les Groupements Sportifs dont l'équipe première seniors opère en Championnat de France doivent procéder à l'élection des Délégués à l'Assemblée Générale Fédérale.

Pour être valable, cette élection qui s'est déroulée selon l'article 10 des Statuts de la Ligue doit être composée des Membres des Groupements sportifs concernés représentant au moins la moitié du nombre de voix dont disposent les clubs.

Le nombre est de : 15 675 voix

Le quorum exigible est de : 7 838 voix

Le nombre de voix effectivement présentes est de : 12 925 voix

Le nombre de clubs présents ou représentés est de : 42 clubs

Le quorum étant atteint, la Commission de Vérification des pouvoirs déclare valables les délibérations des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de ce jour.

Présidente de la Commission de Vérification des Pouvoirs